

Guide d'entretien : professionnels néo-brunswickois

Précision quant à l'objet et au contexte de la recherche : dans le cadre de mon master en santé publique, il nous est demandé de réaliser un mémoire de fin d'études. J'ai choisi la thématique du maintien à domicile des personnes âgées et ai décidé de m'intéresser à la stratégie « D'abord chez soi » mise en place au Nouveau-Brunswick afin de répondre au désir des aînés de rester chez eux le plus longtemps possible.

Présentation de ma question de recherche : Quels éléments d'un projet, tel que « D'abord chez soi » pourraient être utiles pour aider les personnes âgées fragiles à garder leur autonomie et à vivre chez elles aussi longtemps qu'elles le souhaitent ?

Pour répondre à cette question, je vais à la rencontre de professionnels de terrain concernés par la problématique du maintien à domicile. J'essaie de dresser un état des lieux de la situation et récolte leurs perceptions sur la situation d'un point de vue micro, méso et macro.

Si vous le voulez bien l'entretien que nous avons ensemble aujourd'hui sera enregistré sur un dictaphone. Je prendrai également quelques notes au cours de l'entretien.

Avez-vous des questions avant de débiter l'entretien ?

Questions d'ordre générale

Quelle est votre fonction ? Le rôle et les missions de votre institution ?

Depuis combien de temps travaillez-vous dans le secteur de la personne âgée ? Du maintien à domicile ?

Quelles sont vos interventions auprès des personnes âgées ? Quels publics rencontrez-vous au cours de vos interventions ?

Quelles sont les ressources à votre disposition pour venir en aide aux personnes âgées ? Quel financement ? Quel pouvoir subsidiant ?

Quels sont les partenariats existants entre votre institution et celles de la région ? Un réseau ?

Quelle est votre perception du vieillissement au Nouveau-Brunswick, à Moncton ?

Comment décririez-vous la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie à leur domicile ? La vôtre, celle de votre institution, des autres institutions, du politique ?

Questions sur la stratégie

Quelles sont vos connaissances de la stratégie « D'abord chez soi » ? Quelles sont vos éventuelles implications dans la mise en place de cette stratégie ?

Quels sont, selon vous, les points forts de la stratégie ?

Quels sont, selon vous, les points faibles de la stratégie ?

Quels sont les éléments qui pourraient mettre en péril cette stratégie, altérer son bon fonctionnement ? (d'ordre financier, structurel, politique, organisationnel,...)

## Annexe 3 : Guide d'entretien des professionnels néo-brunswickois

Quelles sont les opportunités que permet cette stratégie ? (pour le maintien à domicile, les personnes âgées de manière générale, la communauté, la province,...)

Quelles évolutions avez-vous pu remarquer au fil des années ? Depuis 2014, date de mise en place de la stratégie ? Quels changements avez-vous pu remarquer ?

Comment les personnes âgées que vous rencontrez perçoivent-elles leur situation ? Quelles sont les remarques qu'elles formulent ? Quelles sont leurs attentes en termes de maintien à domicile ? Comment la stratégie « D'abord chez soi » peut-elle répondre, selon vous et selon elles, à leurs attentes, demandes ?

### Pilier 1 : vieillissement en santé (promotion de la santé)

Qu'est ce qui a été mis en place afin de favoriser l'autogestion de la santé la responsabilité personnelle des aînés ? (centre de ressources, mouvement du mieux être)

Quelles initiatives de promotion de la santé ont été mise en place afin de favoriser le vieillissement chez soi ? (séances d'information par ex)

Qu'est ce qui a été réalisé afin d'améliorer l'accès aux ressources communautaires pour les aînés ? (accroissement des ressources communautaires via collectivités amies de aînées (récemment Moncton 2016), accès aux équipements à domicile, ligne d'information gratuite, comment adapter son logement...)

### Pilier 2 : soutien et soins appropriés

Comment les soins spécialisés à destination des aînés ont-ils pu être améliorés dans l'environnement de vie de la personne ? Comment permettent-ils le mieux être à domicile (ou pas) ? En quoi le programme extra-mural favorise-t-il le maintien à domicile ? Quels changements dans ce programme depuis « D'abord chez soi » ?

Qu'a-t-on mis en place pour soutenir les fournisseurs de soins ? (professionnels et proches aidants)

Quelles aides technologiques facilitent ou faciliteraient le maintien à domicile ? (dossier informatisé, télémédecine,...)

### Pilier 3 : système souple, intégré et viable

Comment la stratégie facilite-t-elle la coordination de la gestion de cas et une meilleure orientation en matière de soins ? (intégration des soins de santé et sociaux, évaluation des soins de longue durée,...)

Quelles politiques, lois, règlements viennent appuyer la vision de la stratégie « D'abord chez soi » ? Quelles évaluations, quels suivis sont mis en place pour s'assurer du bon fonctionnement de la stratégie ?

### Questions de clôture

Quelles seraient vos suggestions adressées au gouvernement, aux décideurs politiques ?

Voulez-vous ajouter quelque chose ?

### Annexe 3 : Guide d'entretien des professionnels néo-brunswickois

Auriez-vous des documents à me suggérer, de la documentation sur la thématique du maintien à domicile et de la stratégie,... ?